

VESUVIO WALKING 12 km

- Marche sportive sur les sentiers de Spartacus -

Une randonnée dans la nature et l'histoire de 12 km, avec une dénivellation de 900 mètres à compléter en un temps maximum de 7 heures, qui vous permettra de marcher sur le même sol où se déroulait la bataille qui a permis au gladiateur Spartacus, avec quelques hommes pour vaincre, une légion romaine entraînée et armée.

Une marche, cependant, à ne pas sous-estimer et à affronter calmement en la contemplant dans ses courtes mais difficiles montées et ses descentes relaxantes et fascinantes avec un coup d'œil au VÉSUVE, le bon mélange pour ceux qui aiment contempler sereinement la création et mesurer leur propre force de volonté.

Le parcours sera dûment encadré et correspondra à celui de la course de 12 km.

Départ le samedi 19 septembre 2026 à 9h00 au Palazzo Mediceo d'Ottaviano (Na).

Il sera possible d'utiliser les mêmes salles de réunion et les mêmes services d'assistance que pour les courses.

La marche est libre, chaque marcheur pourra suivre le tracé au pas qui lui convient le mieux, la course est interdite.

1- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions pourront être effectuées uniquement en ligne par **CARTE DE CRÉDIT** sur le portail **ENDU**, et il ne sera pas nécessaire d'envoyer une copie du paiement effectué.

Le système ENDU prévoit également le paiement par virement bancaire, qui devra être effectué directement à **Engagigo** en utilisant **l'IBAN** fourni et en indiquant dans la causale le numéro de commande délivré par le système lors de l'inscription. Il ne sera pas nécessaire d'envoyer une copie du virement au comité organisateur.

Les inscriptions sans contribution de participation ne sont pas acceptées ; par conséquent, seuls les athlètes en règle avec le paiement seront inscrits sur la liste.

IMPORTANT: pour les participants, italiens et provenant de pays européens et non européens, il n'y a pas d'obligation de certification médicale et ils ne pourront être admis que s'ils ont signé sur place l'auto-certification/le formulaire de décharge de responsabilité au moment du retrait du bijou.

Cette activité sportive est ouverte à toutes les personnes, hommes et femmes, **ayant atteint l'âge de 18 ans, au plus tard le jour prévu pour la marche.** Les participants devront être en bonne santé et en forme psychophysique adéquate, pour faire face à la longueur et aux dénivelés que présente le parcours. Les pathologies éventuelles et particulières devront être communiquées formellement, par e-mail, à l'organisation au moment de l'inscription.

À partir du 2 mars 2026, il sera possible de s'inscrire en ligne jusqu'à la fin des places disponibles (maximum 200)

2- CONTRIBUTION PARTICIPATION

- du le 02/03/26 → € **20,00**
- du 01/05/26 **25,00 €**
- du 01/07/26 au 12/09/26 → € **30,00**

- Les frais d'inscription comprennent:

- Dossard. (Bib)
- Paquet de marche.
- Restauration le long du parcours et à la fin de la course.
- Maillot souvenir

3- RETRAIT DU DOSSARD

Du vendredi 18 septembre à 15h jusqu'à 20h au Palais des Médicis à Ottaviano-Naples.

4 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions en ligne seront clôturées le 12/09/26 ou une fois atteint le nombre maximal de 200 inscrits.

5- REMBOURSEMENTS

En cas d'annulation de la manifestation pour cause de force majeure, jusqu'à 10 jours avant l'événement, l'Organisation se réserve le droit de rembourser un pourcentage égal à 50% des frais d'inscription payés ou de transférer l'inscription à la date ultérieure fixée par le Comité Organisateur. Ce pourcentage est justifié par les multiples dépenses que l'Organisation a déjà effectuées et qu'elle ne peut recouvrer. En cas d'interruption ou d'annulation de la manifestation pour des raisons météorologiques, ou pour toute autre raison indépendante de l'Organisation, aucun remboursement ne sera dû aux participants.

6- RESPONSABILITÉ

Le participant dégage l'organisation de toute responsabilité pour les problèmes médicaux qui pourraient survenir avant, pendant et après la course, dans la mesure où il est informé des contre-indications médicales le concernant.

Dans le cas où l'activation du 118 serait nécessaire, y compris l'utilisation éventuelle d'un hélicoptère, les dépenses découlant de l'intervention de structures extérieures à celles de l'organisation, que ce soit avant, pendant et après, ne pourront être imputées à l'organisation elle-même.

L'athlète participe sous sa propre responsabilité à la manifestation en exonérant la société organisatrice de toute responsabilité pour les dommages causés ou subis par des personnes, des animaux ou des choses, avant, pendant et après le déroulement de la manifestation.

7- ENVIRONNEMENT

L'événement se déroulera dans l'écosystème du Parc National du Vésuve : les concurrents devront avoir un comportement respectueux de l'environnement, en évitant de laisser des déchets ou de dégrader la nature. La manifestation participe à la campagne "**Je ne jette pas mes déchets**".